

L'Université de Limoges s'engage en faveur du Service Civique

La convention de partenariat avec l'Agence du Service Civique sera signée par Hélène Pauliat, présidente de l'Université et Martin Hirsch, président de l'Agence, le 10 décembre 2012 à Limoges.

L'Université de Limoges s'est déjà engagée en faveur du Service Civique en accueillant des jeunes volontaires en Service Civique au sein de l'université : fonctionnant par binôme, les étudiants en Service Civique (un scientifique/un littéraire) ont accompagné une quarantaine de lycées originaires des quartiers pendant l'année universitaire 2011-2012. L'Université de Limoges a déjà pris en compte l'engagement en Service Civique et a prévu l'octroi de crédits ECTS pour les jeunes en Service Civique.

Cette convention permettra d'aller plus loin dans la valorisation du Service Civique et la promotion des valeurs d'engagement et de solidarité portées par le Service Civique.

Programme de la visite :

- **Inauguration de l'antenne relais de l'Agence du Service Civique au Carrefour des étudiants : rencontre de Martin Hirsch avec les étudiants, les jeunes actuellement en Service Civique et les anciens volontaires. Diffusion du film réalisé dans le cadre de l'action « Egalité des chances pour l'accès à l'université » ;**
- **Signature de convention entre l'Université de Limoges et l'Agence du Service Civique ;**
- **Signature de convention entre la Fondation partenariale de l'Université de Limoges et l'Institut du Service Civique.**

Pour plus d'informations, consultez le site de l'Université de Limoges : www.unilim.fr